

REGIE D'ELECTRICITE DE THONES  
8 VOIE EUGENE FOURNIER BIDOZ  
74230 THÔNES

Téléphone : 04 50 32 17 17

Télécopie : 04 50 02 19 30

Site internet : [www.ret.fr](http://www.ret.fr)

Contact : [service-client@ret.fr](mailto:service-client@ret.fr)

FICHE PRESENTATION  
STANDARDISEE



**TARIFS en extinction pour les sites non éligibles définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie**

**TARIFS BLEU NON RESIDENTIEL**

en vigueur depuis le : 01/02/2023

Puissance souscrite	Réglage		Prix des mensualités (en € HT)			
	Mono	Tri	Option Base		Option Heures Creuses	
3	15 A	-	10,79	11,89	/	/
6	30 A	10 A	13,37	14,96	13,41	15,23
9	45 A	15 A	15,75	17,84	15,97	18,39
12 **	60 A	20 A	18,16	20,74	18,52	21,55
15	-	25 A	20,27	23,34	20,92	24,55
18	-	30 A	22,57	26,14	23,28	27,52
24	-	40 A	27,83	32,38	28,88	34,33
30	-	50 A	32,78	38,32	33,68	40,34
36	-	60 A	37,61	44,14	38,31	46,18

  

Option tarifaire	Puissance souscrite en kVA	Prix de l'énergie en (c€ HT* / kWh)			
		kWh Base		kWh Heures Creuses	
		HT	hors TVA	HT*	hors TVA
Base	3 à 9	17,06	17,16		
	12 à 18	17,06	17,16		
	24 à 36	17,06	17,16		
Heures Creuses	6 à 9	14,23	14,33	17,91	18,01
	12 à 18	14,23	14,33	17,91	18,01
	24 à 36	14,23	14,33	17,91	18,01

  

ECLAIRAGE PUBLIC					
	Mensualités (en € / kVA)			Energie (en c€ / kWh)	
	HT	hors TVA		HT	hors TVA
Longues Utilisations	12,15	0,61	13,56	12,45	12,55
Courtes Utilisations	12,15	0,61	13,56	12,45	12,55

**1 Taxes :** Taxe Intérieure Consommation Finale d'Electricité (TICFE ou CSPE) : c€/kWh tarif du 1/2/2022  
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) (grille indicative disponible); tarif du 01/08/2021  
Taxes locales : Taxe Communale (0 c€/kWh), Taxe Départementale incluse dans TICFE

*date de vigueur* TVA à 20 % sur énergie, CSPE, taxes locales sur énergie et prestations  
TVA à 5,5 % sur part fixe et CTA  
Majoration pour les autoproducteurs individuels avec injection (8,28 €/an)

**2 Caractéristiques de l'offre :**

**Contrat dans le cadre du tarif réglementé par les pouvoirs publics;**  
La fourniture de 1 kWh induit l'émission de 25,2 g de gaz carbonique (CO2) (source EDF)

**3 Prestations techniques**

**Horaires d'heures creuses au choix**

Choix possibles : (code A) 20h-4h  
(code E) 23h-7h

**Raccordement au réseau :** prendre contact avec nos services au 04 50 32 17 17

Géré par la Régie de Thônes - distributeur

voir en fin de fiche les coûts usuels

#### **4 Révision des prix : (art 3 CG)**

Changement de prix déterminé par les pouvoirs publics après avis de la CRE  
*Les taxes seront ajustées de plein droit à leur valeur au moment du calcul de la facture*

#### **5 Durée du contrat : (art 2 CG)**

**Contrat dans le cadre du tarif réglementé par les pouvoirs publics;**

#### **6 Résiliation à l'initiative du client :**

Résiliation sans frais (prestation incluse dans le coût de la Mise En Service)

En cas de départ du logement prévenir 3 jours au moins avant la date de résiliation par téléphone, par télécopie ou courriel (voir ci-

#### **6.1 Suite Résiliation pour passage à un tarif de marché :**

Résiliation pour passage à un tarif du marché selon délai standard en vigueur défini dans le catalogue national des prestations du

#### **7 Modalités de facturation (art 4.1 CG) et de paiement art (4.2 CG)**

Facturation trimestrielle sur relevé ou sur index estimés, la relève s'effectuant tous les 6 mois

Abonnement facturé d'avance (abonnement en début de période); Pas de dépôt de garantie demandé.

Paiement à réception de facture et dans un délai maximal de 15 jours

Possibilité de régler par chèque ou en espèces ou Carte Bancaire (bureau,téléphone ou internet)

**Option gratuite** : par prélèvement; échéance à 18 jours

**Option gratuite sous réserve de prélèvement sur un compte bancaire** : facture annuelle par mensualisation en 10 échéances mensuelles avec 1 ou 2 échéances de régularisation;

**Option gratuite en cas de prélèvement** : choix de la date de règlement (date de règlement personnalisée DRP) : (1er 2 ième 3 ième ou dernier jeudi du mois)

Emission d'une facture papier incluse dans le tarif (facture annuelle en cas de mensualisation)

#### **8 Incident de paiement**

En cas de non paiement des factures, la fourniture pourra être suspendue après notification écrite;

Frais de relance : Avis avant coupure (15 jours après date échéance) : 6,25 € HT

Frais de coupure et rétablissement avant 15h : 44,94 € HT. Ces montants peuvent évoluer sans préavis.

#### **9 Service client et réclamations**

Accueil dans nos bureaux à Thônes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Accueil téléphonique au 04 50 32 17 17 ou au numéro figurant sur votre facture (coût standard) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous joindre également par courriel à : [service-client@ret.fr](mailto:service-client@ret.fr)

Nous nous engageons à donner une réponse dans les jours suivants la réception la demande et au plus tard

#### **10 Options incluses : voir ci-dessus dans les différents §**

#### **11 Coûts prestations techniques usuelles : HT (TVA à 20 % )**

Mise En Service sur PDL existant sans modification : 11,82 € en standard ; avec supplément : 31,96 € en version express sous 2 jours ; Résiliation incluse dans mise en service.

Frais de changement de puissance : programmation 1 réglage ou modification 1 appareil : 31,82 € ; programmation 2 réglages : 47,36 € ; avec supplément : 31,96 € en version express sous 5 jours

Toute baisse de la puissance souscrite est gratuite

Relève spéciale à la demande du client : 26,65 €

Frais en sus pour prestation hors heures ouvrées : 56,38 €

Ces coûts de prestations fixés nationalement par les pouvoirs publics et la CRE; les compléments ou délais de réalisation du distributeur RET sont accessibles sur le site [www.ret.fr](http://www.ret.fr).

#### **12 Critères d'éligibilité au TRV**

A partir du 1er janvier 2021 les consommateurs finals non domestiques qui emploient plus de 10 personnes ou dont le chiffre d'affaires, les recettes et le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité ci-dessus